Projet de réforme des retraites

**Information aux parents d’élèves**

Dans le Service Public d’Éducation les conditions d’études pour les élèves et de travail pour les personnels sont déjà bien dégradées **mettant « en péril » la réussite de tous les jeunes.**

Le projet de réforme des retraites va accentuer cette situation :

* **Travailler correctement dans les métiers de l’Éducation**, avec le dynamisme nécessaire, sans être trop décalé de la vie des « ados », **au-delà de 62 ans** **est tout simplement un mensonge.**  Les élèves subiront en premier les conséquences. Cela va rendre ces métiers encore plus difficiles (comme bien d’autres !), et aggraver la crise de recrutement actuelle.
* Les problèmes **de remplacement** ne pourront que s’amplifier avec des personnels plus âgés.
* Les débuts de carrière étant tardifs (pour un enseignant - bac+5 - l’entrée dans le métier se réalise en moyenne à plus de 27 ans, source DEPP). Pour atteindre les 43 annuités, il faudrait **aller jusqu’à 70 ans ! Et pour le taux plein : 67 ans (âge limite du taux plein).**La durée de cotisation est bien trop grande !
* A l’autre bout **l’emploi de milliers d’étudiants en formation initiale** sera encore repoussé !

Mais au-delà du cas des enseignant.es, c’est tous et toutes ceux qui travaillent (ou sont au chômage) dans le Privé et le Public (salariés, indépendants, paysans …) qui devraient encore subir **le choix du gouvernement de reculer l’âge de départ en retraite à 64 ans et d’exiger 43 annuités de cotisation,** véritable régression sociale injustifiée et injuste.

**Injustifié** car, nous affirmons avec le président du Conseil d’Orientation des Retraites (COR), P.L Bras, auditionné à l’Assemblée Nationale : « *les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, elles diminuent plutôt à terme* ».

**Injuste car :**

* **entraînera plus de difficultés pour les jeunes pour trouver un travail** (*taux de chômage chez les 18-25 est de 18%*) en maintenant plus de séniors au travail.
* **entraînera + de temps au chômage pour beaucoup de séniors** (en 2022, après 55 ans seule la moitié des salariés est en emploi, 1/3 pour les +de 60 ans - Ministère du Travail DARES).
* **pour beaucoup, pour atteindre le taux plein, il faudra travailler jusqu’à 67 ans**, notamment pour les femmes.
* **augmentation de la pénibilité** **liée au vieillissement.**
* **retraites plus courtes et plus faibles**, car de plus en plus inaccessibles, et la décote est toujours présente. (\*)

**D’autres alternatives qui font le choix de la justice sociale en revenant à** **l’âge de départ en**

**retraite à 60 ans, sont possibles !**

* **Travailler tous et toutes jusqu’à 60 ans en améliorant les fins de carrières** soit 1 Millions de salarié.es de plus en emploi (et autant de cotisations supplémentaires)
* **Investir pour créer de l’emploi** : 2% de chômage en moins, c’est **6 Milliards de cotisations en + par an** et il y a 4,2 Millions d’actifs cherchent un emploi (Ministère du Travail DARES)
* **Payer les femmes comme les hommes** : 22% d’écart (**c’est 6 Milliards de cotisations en + paran**)
* **Augmenter les salaires Privé Public d’1%** (**c’est 4 Milliards de cotisations en + par an**)
* **Hausse des cotisations** (1 % salarié + employeur = 8 Milliards/an) ...
* **80%** des français sont **opposés** à la réforme et selon un sondage Ifop pour *Politis*, 68 % des Français·es sont favorables à une réforme qui ramènerait à 60 ans l’âge légal de départ à la retraite. Mobilisons-nous
* **Taxer les revenus du capital (236 milliards engrangés par les 42 milliardaires français dans les 19 derniers mois – source Oxfam)**



**Signer et faites signer La Pétition Intersyndicale.**

**Déjà 700 000 signatures !!!**

Scanner →

**Manifester le 31 janvier à .............................**

(\*) Dans le « programme de stabilité 2022/2027 » envoyé à l’Europe, le gouvernement affiche ses projets de dépenses à long terme. **Alors que le nombre de retraités va augmenter, le gouvernement baisse la part du PIB consacrée aux retraites : cela ne pourra entraîner qu’une baisse des pensions**. **Ce qui ouvre la porte aux fonds de pensions privés pour ceux qui le peuvent !**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 2019 | 2060 | 2070 |
| Dépenses de retraites | 14,8 % | 13,4 % | 12,6 % |
| Nb de retraités | 16,8 millions (2020) |  | 23,1 millions |